

GUIDE ACADÉMIQUE POUR PRÉPARER ET ACCOMPAGNER LES LYCÉENS VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

*« Pour ce qui est de l'avenir , il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »
Antoine de Saint Exupéry*

Les choix d'orientation vers l'enseignement supérieur sont une étape dans le parcours d'orientation et de formation tout au long de la vie, souvent vécue avec de l'inquiétude. Il importe donc de pouvoir accompagner les élèves et leurs familles en sérénité, ainsi que tous les acteurs engagés dans la construction de leur parcours.

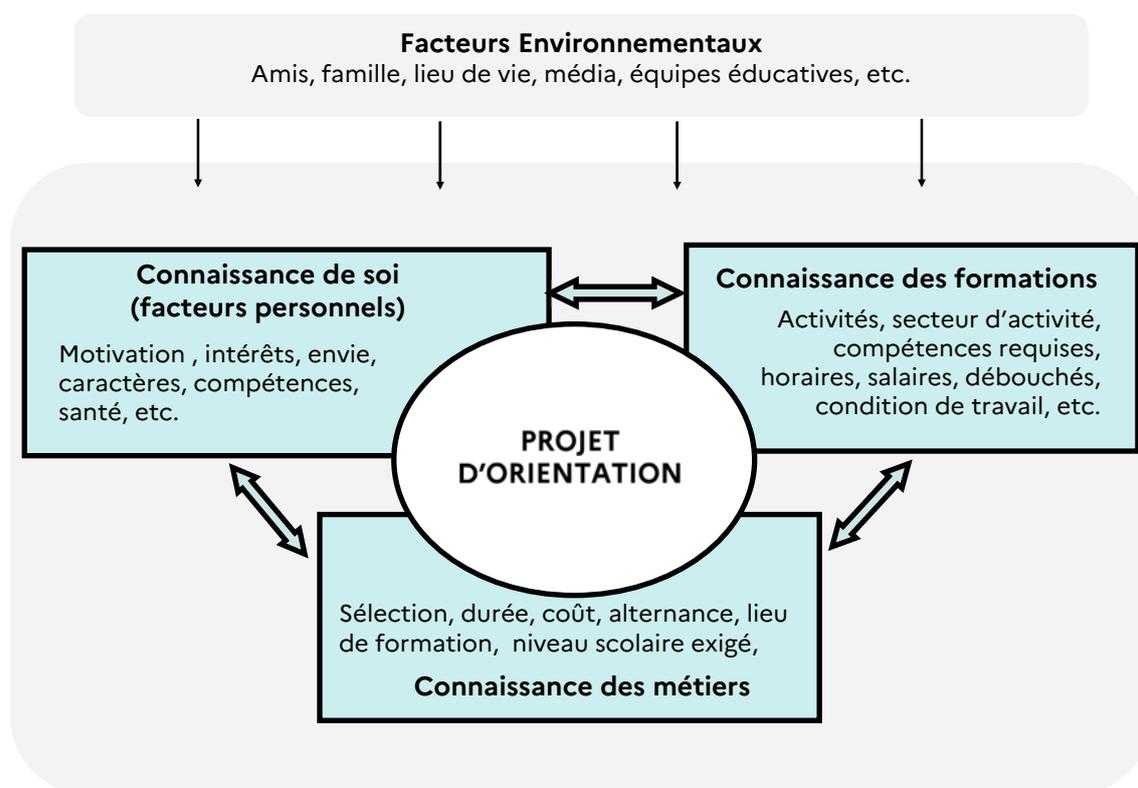
Les centres d'intérêts, envies et besoins évoluent tout au long de la scolarité des élèves. A titre d'exemple, en 2022, parmi les 45263 candidats de l'académie de Nantes ayant participé à la campagne Parcoursup, 8634 étaient issus de l'enseignement supérieur (19%) et 3742 candidats étaient en reprise d'études (8%).

La démarche d'accompagnement à l'orientation ne consiste pas à donner des solutions toutes faites mais à amener les élèves à se questionner sur leur projet. « Elle vise le petit pas d'après : une action accessible, qui a du sens et de la valeur pour la personne et qui produit du changement (qu'est ce qui est faisable/envisageable/acceptable socialement et désirable par soi)¹ ».

Ainsi, le rôle des équipes en établissement est il d'accompagner les lycéens à devenir **auteurs** et **acteurs** de leur projet d'orientation.

Cet accompagnement s'appuie sur :

- un dialogue entre l'élève, les parents et les membres de l'équipe éducative
- une prise en compte de l'ensemble des facteurs intervenants dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un choix d'orientation



« L'orientation, reflet de nos espoirs et non de nos peurs. »
Monji Ben Raies

¹M. Paul (2020), La démarche d'accompagnement : Repères méthodologiques et ressources théoriques, Paris : De Boeck Supérieur

SOMMAIRE

1. Les leviers pour les équipes	p.4
→ Les heures dédiées	p.4
→ Les actions vers les acteurs de l'orientation en établissement	p.4
→ Les interlocuteurs pour la liaison lycée-enseignement supérieur	p.5
→ Les indicateurs de l'enseignement supérieur	p.5
→ La plateforme Parcoursup : interface établissement	p.5
2. Les actions d'accompagnement vers les lycéens	p.6
→ Les priorités d'accès à l'enseignement supérieur	p.6
→ La découverte des formations	p.7
→ Les temps d'information	p.9
3. L'accompagnement des élèves en situation de handicap	p.10
4. Les ressources à connaître	p.11
→ Parcoursup	p.11
→ Les sites web incontournables	p.12
• ONISEP	p.12
• TERMINALES 2022-2023	p.12
• LA RÉGION	p.12
• MON PARCOURS HANDICAP	p.12
• INSPIRE	p.12
• ÉTINCEL	p.12
• BRIC	p.13
• L'ALTERNANCE	p.13
• EUROGUIDANCE	p.13
• BOURSES ET LOGEMENT ETUDIANT	p.13

ANNEXE

◆ Fiche conseil à l'attention des professeurs principaux de première et terminale : Entretien d'orientation	p.14
◆ Fiche d'accompagnement à l'orientation en classe de terminale	p.16
◆ Séquence pédagogique terminale : Préparer son projet d'orientation avec Parcoursup	p.19

1. LES LEVIERS POUR LES EQUIPES

LES HEURES DÉDIÉES

L'accompagnement à l'orientation est renforcé dans le cadre d'un horaire dédié en établissement, pour permettre à l'élève d'élaborer progressivement son projet de formation. Il vise à mieux personnaliser les parcours en valorisant toutes les formations, y compris l'apprentissage.

Dans ce cadre, **deux guides** spécifiques aux lycées précisent les axes pédagogiques de l'accompagnement à l'orientation selon les niveaux d'enseignement. Ils proposent aux équipes éducatives des outils, des pistes d'actions et des ressources pour mettre en œuvre l'horaire dédié à l'orientation pour chacun des niveaux.

Cet accompagnement à l'orientation est à inscrire dans une continuité pour articuler et coordonner toutes les activités proposées aux lycéens.

Guides

⇒ L'accompagnement à l'orientation au lycée général et technologique

⇒ L'accompagnement à l'orientation en voie professionnelle

eduscol.education.fr/2236/parcours-sup-l-orientation-du-lycee-vers-l-enseignement-superieur

LES ACTIONS VERS LES ACTEURS DE L'ORIENTATION EN ÉTABLISSEMENT

• Formation du Plan Académique de Formation (PAF)

Tous les ans, des formations sont disponibles dans le PAF pour vous aider dans vos missions d'accompagnement comme par exemple la formation « Bac-3/Bac+3, des ressources et leurs utilisations pour travailler l'orientation en lycée », portée par la DRA.I.O.

• Parcours de formation sur m@gistère

PARCOURS : Accompagner les temps forts de l'orientation dans le secondaire

https://magistere.education.fr/local/magistere_offers/index.php#offer=935

Ce parcours en autoformation est organisé autour de 4 modules indépendants :

- 1) Cadre, texte et contexte, avec des repères sur l'orientation (histoire, accès direct aux textes et rappel des missions).
- 2) L'élève, la famille : l'orientation en question, avec des thématiques variées liées à l'orientation (aider l'élève à se projeter, déjouer les stéréotypes, favoriser la mobilité...).
- 3) Les semaines et le printemps de l'orientation, avec des supports et des activités pour préparer les semaines et un focus particulier sur le printemps de l'orientation.
- 4) Une banque d'activités pédagogiques et de ressources.

• Rencontres organisées par les universités

Des rencontres annuelles sont organisées et animées par les universités de Nantes, Angers et du Mans. **Elles favorisent les liens entre équipes éducatives en lycée et enseignants universitaires** (de L1. et de BUT). Ces lieux d'échanges contribuent à améliorer l'information qui sera ensuite diffusée auprès des lycéens et à les préparer au mieux à leur futur statut d'étudiant : information sur les formations, les prérequis pour y réussir, ainsi que sur les services proposés aux étudiants (santé, handicap, associations, culture, restauration...).

Nantes Université sites Nantes, St-Nazaire, Roche/Yon	Université Angers sites d'Angers, Cholet, Saumur	Le Mans Université sites du Mans, Laval
"Rencontre Information -Orientation"	« Réussir à l'Université d'Angers »	"Tremplin vers l'enseignement supérieur"
17 novembre 2022	9 novembre 2022	14 novembre 2022

Les universités du Mans et d'Angers proposent également des « **Ateliers - Rencontres enseignants de lycées et enseignants universitaires -3 /+3** ». Ces événements auront lieu en **juin 2023** (date à préciser) et ont pour but de réunir, autour d'une thématique disciplinaire commune, d'une part les enseignants des lycées de la Sarthe et de la Mayenne et les enseignants chercheurs de Le Mans Université et d'autre part les enseignants du Maine-et-Loire et les enseignants chercheurs de l'université d'Angers.

LES INTERLOCUTEURS POUR LA LIAISON LYCÉE-ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Dans chacune des formations de l'enseignement supérieur il existe un **référént** afin de faciliter les échanges entre les lycéens et les différents établissements :

Fiche formation Parcoursup, onglet « Vous cherchez une personne avec qui échanger »

⇒ Zoom sur la liaison lycée-université

Dans chacune des universités, il existe un **référént liaison "lycée-université"**. Il a en charge l'animation et la coordination des actions à mener vers les lycées pour son université. Ce sont les personnes à contacter pour la construction et la mise en œuvre d'actions communes lycée-université. Afin de faciliter les échanges, chaque lycée désigne une personne qui sera l'interlocuteur privilégié avec le correspondant à l'université, qui fera le lien entre les enseignants de son lycée et l'université.

Noms et coordonnées des référents de la liaison « Lycée-université »

Nantes Université : Patricia THIBAUD
suio.relation-lycees@univ-nantes.fr

ICES La Roche/Yon : Aude LE GAL DE KERANGAL
akerangal@ices.fr

Université Angers: Frédéric GUEGNARD
liaison.lycee@contact.univ-angers.fr

Faculté Libre de l'Ouest (UCO) : Magali GUESNE
mguesne@uco.fr

Le Mans Université : Rachel POMMIER
dir-suio@univ-lemans.fr

IRCOM Les PONTS-DE-CE : Gabriel MEDAWAR
g.medawar@ircom.fr

LES INDICATEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

La réussite des étudiants à l'université

Les universités mettent à disposition des données sur les taux de réussite en Licence, notamment à l'issue de la 1^{re} année et sur le devenir de leurs diplômés. Ces données sont disponibles sur les sites de chaque université, souvent dans la partie S.U.I.O. ou sur « **l'espace Lycéens** ».

Open Data Parcoursup (<https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/parcoursupdata>)

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche met à disposition les données collectées à l'issue des campagnes Parcoursup (concernant la campagne 2022, les données seront disponibles dans le courant du 1^{er} trimestre 2023). Ce jeu de données couvre tous les candidats ayant fait au moins un vœu en phase principale et/ou en phase complémentaire.

Vous pourrez ainsi explorer les données en fonction d'un type de filière, d'une académie, d'un département et recueillir des informations concernant :

- ⇒ Nombre de vœux formulés
- ⇒ Nombre de propositions d'admission
- ⇒ Vitesse de remplissage de la formation
- ⇒ Caractéristiques des candidats acceptés (% de femmes, de boursiers, le bac d'origine, etc.)
- ⇒ Rang du dernier appelé

LA PLATEFORME PARCOURSUP : INTERFACE ETABLISSEMENT

La plateforme Parcoursup dispose d'une **Interface « établissement »** dans laquelle les proviseurs, professeurs principaux (P.P.) et psy.E.N. (par délégation) disposent d'une rubrique "**Pilotage**" à l'onglet "Elèves".

Cette rubrique permet le suivi de l'ensemble des élèves de votre lycée. Le tableau est composé d'**indicateurs** de pilotage permettant d'assurer l'accompagnement des lycéens tout au long de la procédure :

- ⇒ un suivi des vœux formulés
- ⇒ un suivi de la procédure
- ⇒ un suivi des admissions

Pour chacun de ces indicateurs, en cliquant sur le nombre indiqué dans une case du tableau :

- le chef d'établissement obtient la liste nominative des élèves concernés sur l'ensemble de l'établissement
- le professeur principal peut obtenir la liste nominative des élèves de sa classe, concernés par l'indicateur.

2. LES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT VERS LES LYCEENS

Les formations de l'enseignement supérieur accueillent des publics variés issus des voies générales, technologiques et professionnelles. Il est important d'encourager les élèves à candidater vers les formations qu'ils souhaitent intégrer **en fonction de leur projet**.

LES PRIORITES D'ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

- **Les cordées de la réussite (www.cordeesdelareussite.fr)**

Les cordées de la réussite visent à faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances. Elles ont pour objectif de lutter contre l'autocensure et de susciter l'ambition scolaire des élèves par un continuum d'accompagnement de la classe de 4^e au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur. La possibilité pour les établissements d'enseignement supérieur de prendre en compte la participation à une cordée de la réussite au lycée lors de l'examen des dossiers des candidats de terminale contribue à l'attractivité et à l'efficacité du dispositif.

Contact : mission.edc@ac-nantes.fr

- **Les lycéens boursiers**

La loi Orientation et Réussite des Etudiants (O.R.E.) du 8 mars 2018 a prévu la mise en place de taux minima* de lycéens boursiers pour endiguer le phénomène de reproduction sociale et favoriser la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur. Concrètement, une priorité est accordée aux élèves bénéficiaires d'une bourse nationale de lycée dans chaque formation, sélective et non sélective.

- **Les bacheliers Technologiques**

Depuis la création des Bachelors Universitaires de Technologie (BUT), le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a souhaité impulser une politique volontariste pour augmenter le nombre de bacheliers technologiques admis. Un taux minimum* de 50% de bacheliers technologiques apprécié à l'échelle de l'I.U.T. a été fixé dans plus de 800 formations.

- **Les bacheliers professionnels**

La loi O.R.E. du 8 mars 2018 a prévu la mise en place de taux minima* permettant de favoriser l'accès des bacheliers professionnels en S.T.S. (pour les B.T.S.). Concrètement, un nombre de places est réservé pour les bacheliers professionnels dans ces formations tout en maintenant également l'accès des autres bacheliers (généraux et technologiques).

- **Sectorisation**

Les lycéens peuvent candidater pour des formations non sélectives de l'enseignement supérieur (licence, P.P.P.E., PASS) dans n'importe quelle académie de leur choix. Néanmoins, une sectorisation géographique (académie ou département) est appliquée quand ces formations non sélectives sont très demandées et ne peuvent accueillir tous les candidats ayant fait une demande. Concrètement, un pourcentage maximum de candidats hors secteur géographique est alors fixé par la rectrice. Ce pourcentage vise à faciliter l'accès des bacheliers dans leur secteur de résidence tout en permettant la mobilité géographique. Le secteur géographique de chaque licence est indiqué sur le compte Parcoursup de l'élève lors de la formulation des vœux (dans la fiche de présentation de la formation).

Les Mentions Bien /Très Bien

L'admission des bacheliers professionnels en S.T.S. est de droit pour les élèves qui obtiennent une mention "très bien" ou " bien" au baccalauréat professionnel en cohérence avec la section de technicien supérieur demandée. Il en est de même pour les bacheliers technologiques demandant un BUT en cohérence avec leur baccalauréat.

* Les taux minima applicables sont affichés dans Parcoursup sur la fiche de présentation de chaque formation, dans la partie « Contexte et chiffres ».

• Les espaces web dédiés

Les établissements de l'enseignement supérieur participent activement à une meilleure lisibilité de leurs parcours auprès des lycéens et de leur famille, notamment en développant sur leur site Internet des informations facilement repérables dans des rubriques qui leur sont dédiées.

Vous pouvez trouver les différents sites Internet en utilisant la plateforme Parcousup : fiche formation , onglet «Etablissement ».

⇒ Zoom sur la liaison lycée-université

NANTES : www.univ-nantes.fr/lyceens

LE MANS : www.univ-lemans.fr/fr/formation/espace-lyceen.html

(accessible à partir du 15 novembre 2022)

ANGERS : www.univ-angers.fr/fr/vous-etes/futur-etudiant.html

UCO, Faculté Libre de l'Ouest d'Angers : www.angers.uco.fr

UCO, Faculté Libre de l'Ouest de Nantes : www.nantes.uco.fr

ICES, Institut catholique de Vendée (La Roche/Yon) : www.ices.fr

www.youtube.com/c/icesinstitutcatholiquedevendee

IRCOM (Angers) : www.ircom.fr

• Les interventions dans les lycées

Les universités s'organisent pour répondre aux demandes d'intervention dans les lycées, pour présenter leur offre de formation (Licences, BUT...). Ce sont des enseignants "**Correspondants**" ou "**Ambassadeurs**" et/ou des étudiants qui se déplacent alors dans les établissements pour une présentation de l'université auprès des élèves.

Les lycées intéressés par ces présentations contactent :

⇒ Le S.U.I.O. de l'Université de Nantes par mail à relations.universite-lycees@univ-nantes.fr.

⇒ les référents « lycée-université » pour les universités d'Angers, du Mans et pour la Faculté Libre de l'Ouest.

L'université dans votre lycée

Nantes Université : Rencontres virtuelles par filières et en direct entre des enseignants et des étudiants de l'université et des lycéens dans leur lycée. Créneaux de visio-conférences programmés toute la semaine du **23 au 27 janvier 2023** (formulaire d'inscription envoyé par mail aux lycées en décembre 2022).

Université d'Angers : les **9 et 10 janvier 2023** des visio-conférences d'une heure seront proposées aux lycées. Des enseignants de l'Université d'Angers animeront ces conférences sur les formations de l'Université.

• Les journées portes-ouvertes et d'immersion

Les **journées portes ouvertes** permettent aux lycéens de 1^{ère} et de terminale de découvrir les sites des établissements (Université, I.U.T., grandes écoles, etc.) et de rencontrer enseignants et étudiants. C'est l'occasion de s'informer sur les formations et les écoles. Les dates des journées portes ouvertes sont indiquées sur les fiches formations de la plateforme Parcousup (ouverture du site : **20 décembre 2022**) ainsi que sur les sites internet des établissements.

Il peut être proposé aux lycéens de découvrir les établissements de l'enseignement supérieur en participant à **une journée d'immersion** au sein d'une formation. Ce dispositif d'immersion peut concerner tant les universités que les lycées et grandes écoles.

Concernant les établissements hors universités, pour plus d'informations, les lycéens peuvent s'adresser aux établissements souhaités.

Les journées portes-ouvertes des universités

Nantes Université <i>sites Nantes, St-Nazaire, la Roche s/Yon</i>	Université ANGERS <i>sites d'Angers, Cholet, Saumur</i>	Le Mans Université <i>sites du Mans, Laval</i>
4 février 2023 : site de Nantes 4 mars 2023 : site St-Nazaire et la Roche /Yon	4 février 2023 pour tous les sites	28 janvier 2023 pour tous les sites
Faculté Libre de l'Ouest UCO (Nantes/Angers)	IRCOM Ponts-de-cé (Angers)	ICES (Roche/Yon)
10 décembre 2022, 4 février et 4 mars 2023 : UCO Nantes 10 décembre 2022, 28 janvier et 4 mars 2023 : UCO Angers	Date à venir	3 décembre 2022, 28 janvier et 8 mars 2023 (à distance)

Les journées d'immersion à l'université

Il est proposé aux lycéens de découvrir l'université en participant aux cours en amphithéâtre et en Travaux Dirigés (T.D.) avec les étudiants de **Licence 1 ou de BUT** pendant une journée, en visitant les campus et en déjeunant au Restaurant Universitaire.

La plupart de ces journées d'immersion se déroulent pendant les congés scolaires. Les lycéens doivent donc s'organiser eux-mêmes pour le transport.

Il est important d'inviter les élèves à participer à ces journées pour découvrir l'organisation des cours et échanger quelques heures avec des étudiants, **et d'inciter les élèves des séries technologiques à venir découvrir les cours dispensés en I.U.T.**

Nombre de places limité

PRE-INSCRIPTION OBLIGATOIRE par les lycéens via le site web de l'établissement sur les créneaux proposés

Nantes Université <i>(sites de Nantes, St-Nazaire, la Roche/Yon)</i>
« Université à l'essai »
Du 13 au 17 février 2023 : pour toutes les licences (Nantes, la Roche/Yon). Dates communiquées ultérieurement pour les BUT.

Priorité aux élèves de TERMINALE

Le Mans Université <i>(sites du Mans, Laval)</i>	
«COURALAFAC»	« VIS MA VIE D'ETUDIANT·E »
22 novembre 2022 2 mars 2023 (IUT Laval)	Du 6 au 10 février 2023

Elèves de 1^{ère} et de TERMINALE

Université d'ANGERS		
« Opération Premiers Pas » <i>(sites d'Angers)</i>	« M'essayer c'est m'adopter » <i>(sites d'Angers, cholet, Saumur)</i>	Tut'O Immersion dans les études de santé <i>(sites d'Angers)</i>
Le 23 mars 2023 <i>Sur inscription collective des lycées</i>	Du 13 au 17 février 2023 Dates pour tous les sites	Développé par les tuteurs des 2ATP (association d'étudiants en 2 ^e , 3 ^e et 4 ^e année de Santé). Plus d'informations sur : p1.asso2atp.fr/je-suis-lyceen/

Elèves de 1^{ère}

Elèves de 1^{ère} et de TERMINALE

Elèves de TERMINALE

Faculté Libre de l'Ouest (UCO)	
« Testez l'université » Sites de Nantes et d'Angers	« Journées d'accueil des lycéens de 1^{re} » Site d'Angers
Du 14 au 17 février 2023	Dates communiquées ultérieurement <i>Sur inscription collective des lycées</i>

Elèves de 1^{ère} et de TERMINALE

Elèves de 1^{ère}

ICES
« Cours en immersion »
Du 13 au 17 février 2023 Inscription sur : ices.fr

Elèves de 2nd, 1^{re} et de TERMINALE

LES TEMPS D'INFORMATION

Les semaines de l'orientation

Ce sont des temps forts qui se déroulent à deux périodes de l'année. La première semaine de l'orientation se déroule en **novembre-décembre** tandis que la deuxième semaine peut être organisée avant les conseils de classe du deuxième trimestre, entre **janvier et mars**.

Ces actions peuvent être propres à l'établissement ou peuvent être mutualisées à l'échelle d'un bassin de formation. Il est indispensable de concevoir ces deux temps forts en cohérence avec l'ensemble du volet orientation du projet d'établissement et avec l'ensemble des actions d'accompagnement des élèves.

Le printemps de l'orientation

Le Printemps de l'orientation permet aux lycéens d'approfondir leurs connaissances sur les métiers et les formations. Cet événement mobilise de nombreux acteurs de l'orientation, notamment dans les lycées ainsi que dans les établissements d'enseignement supérieur.

Il ambitionne de montrer toute la diversité des parcours de formation, sous statut scolaire, étudiant ou apprenti. Il permet non seulement aux élèves de connaître les exigences et attendus des filières, mais aussi de s'informer sur leurs débouchés et d'appréhender le monde économique et professionnel en enrichissant leurs représentations. Une communication sera adressée aux établissements de l'académie prochainement.

La semaine de l'industrie

L'association « Elles Bougent » Pays de la Loire organise **du 21 au 25 novembre 2022** la Semaine de l'Industrie. Au cours de cet événement, les collégiennes, lycéennes et étudiantes découvrent les métiers de l'industrie et les opportunités de carrières associées. Pour cette édition 2022, 5 événements sont proposés :

« La protection incendie, un métier d'homme ! » (UXELLO grand Ouest), « Découvrez l'énergie gaz, son avenir et ses métiers » (GRDF), « Découverte de la soudure autour d'un challenge » (Eiffage Energie Systèmes), Visite du technocampus (Naval Group), « Découvrez les métiers de l'industrie en immersion » (Bureau Veritas).

LES PRINCIPAUX SALONS, FORUMS

Salon de L'Étudiant

Nantes, les **25 et 26 novembre 2022**

Trajectoire

Saint-Nazaire les **19, 20 et 21 janvier 2023**

Formathèque Studyrama

Nantes, les **13 et 14 janvier 2023**
Laval, le **12 novembre 2022**
Angers, les **2 et 3 décembre 2022**
Le Mans, le **26 novembre 2022**

Forum de l'enseignement supérieur

Laval, les **20 et 21 janvier 2023**

Carrefour de l'orientation

Cholet, du **17 au 19 novembre 2022**

LES EVENEMENTS EN UNIVERSITE

Industri'elles

Cette manifestation se déroulera :

- les **9, 10 et 16 mars 2023** à l'**Université de Nantes**
- le **1er décembre 2022** à l'**université du Mans**

Contact : industri-elles@univ-nantes.fr

Contact: etoile@univ-lemans.fr

Public : lycéennes en classe de seconde

Université d'ANGERS

« **Soirée parents : réussir à l'UA** » à l'université d'Angers : le **9 mars 2023**

UCO

Rencontre : « Les Matinales de l'Orientation »

Programme à destination des enseignants, des chefs d'établissements et de leurs adjoints, des psychologues de l'éducation nationale, des parents d'élèves. Entrée libre et sur inscription.

- **Séance 1 :** le **7 décembre 2022**, 9h-12h : « L'heure des choix? Transition collège/lycée et lycée/supérieur »

- **Séance 2 :** le **8 février 2023**, 9h-12h : « Les différents horizons d'orientation dans le supérieur sur notre territoire - choix des spécialités et attendus des établissements »

- **Séance 3 :** le **5 avril 2023**, 9h-12h : « Emotions et vécus dans le parcours d'orientation. L'exemple de Parcoursup »

3. L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Dans le cadre de la loi du 11 février 2005 pour "l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées" et en partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur, l'académie de Nantes souhaite faciliter l'accès à l'enseignement supérieur des jeunes en situation de handicap.

Afin d'anticiper au mieux les besoins des futurs étudiants et apprentis (vie quotidienne, suivi des cours, etc.) et de mettre en place les aides nécessaires à leur inclusion, il est important d'accompagner les lycéens concernés en les invitant à :

- * **Se rapprocher du référent handicap de l'établissement d'accueil** dans lequel ils envisagent une demande d'admission (Université, Lycée, écoles, C.F.A., etc.) : Fiche formation Parcoursup, onglet « Aménagements pour les publics ayant un profil particulier ».
- * **De prendre contact avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)** de leur département de résidence dès février pour qu'ils puissent être accompagnés dans leurs démarches et auprès du **CROUS** pour un logement adapté si besoin.
- * **Renseigner la fiche de liaison** dans leur dossier Parcoursup, téléchargeable dans la rubrique "Besoins spécifiques". Elle permet d'apporter des informations sur la situation du lycéen qui pourront être transmises à la Commission Académique d'Accès aux Etudes Supérieures (C.A.E.S.). Cette fiche de liaison n'est pas obligatoire et elle n'est pas transmise aux formations pour l'examen des dossiers. Il est conseillé au candidat de la transmettre à la formation dans laquelle il aura choisi de s'inscrire pour faciliter son accueil.

Intranet de l'académie de Nantes

(ETNA > Ressources métier > Orientation > Accès vers l'enseignement supérieur > Parcoursup > Elèves en situation de handicap)

Vous trouverez sur le site académique:

- La note relative à « l'accès aux études post-baccalauréat des élèves à besoins particuliers » dans laquelle sont mentionnées les coordonnées des référents handicaps à contacter pour les établissements de l'enseignement supérieur ainsi que, pour l'apprentissage, celle du coordinateur départemental de la démarche d'accueil des apprenants en situation de handicap.

- Un document sur les étapes jalonnant le parcours d'orientation d'un élève vers l'enseignement supérieur sous forme de BD éditée par l'association des Professionnels d'Accompagnement du Handicap dans l'Enseignement Supérieur (APACHES).



Focus sur l'association Handisup

Créée en 1989, Handisup est une association d'aide humaine, d'accompagnement social et d'inclusion, pour soutenir l'autonomie d'enfants (de 3 à 20 ans) et d'étudiants en situation de handicap en Loire atlantique. Elle travaille notamment en partenariat avec Nantes Université.

Ainsi, pour vous aider dans votre démarche d'accompagnement des lycéens de Loire-Atlantique en situation de handicap, nous vous invitons à vous rapprocher de l'association ou à inviter les lycéens concernés à se rapprocher du Service d'Accompagnement à la Vie Scolaire de cette association (Site web : www.handisup.fr, tel. : 02.51.84.03.98, adresse mail : contact@handisup.fr)

Parcoursup 2023 : le droit au réexamen

A partir du **1^{er} juin 2023**, les lycéens justifiant de circonstances exceptionnelles (situation de handicap, sportif de haut niveau, ayant une famille à votre charge ou un trouble de santé invalidant), pourront solliciter la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (C.A.E.S.) et demander un réexamen de leur dossier en vue d'une inscription dans un établissement de l'enseignement supérieur situé dans une zone géographique déterminée, compatible avec leur situation.

Cette demande s'effectue via la messagerie "Contact" depuis le dossier Parcoursup du lycéen concerné. Après étude de la demande par la commission (justificatifs à l'appui), les services académiques accompagnent le jeune dans ses démarches.

4. LES RESSOURCES À CONNAITRE

En classe de terminale, deux professeurs principaux et/ou professeurs référents sont nommés pour accompagner individuellement les élèves dans la construction de leur projet d'études. Toutes actions retenues pour aider les lycéens dans la construction et la maturation de leur projet de formation et/ou professionnel leur seront d'autant plus profitables qu'elles auront été accompagnées **en amont** d'une préparation et **en aval** d'une exploitation.

Dans ce cadre, **3 documents** proposés par la DRA.I.O. peuvent faciliter les échanges avec le lycéen ou l'apprenti :

1. **Une fiche conseil** (créée en partenariat avec la DRONISEP) à l'attention des professeurs principaux/référents de première et de terminale dans le cadre des entretiens d'orientation : ANNEXE 1.
2. **Une fiche d'accompagnement** à l'orientation en classe de terminale pour faciliter les échanges afin de préparer les conseils de classe : ANNEXE 2.
Pour accompagner les élèves et les aider à renseigner cette fiche, vous trouverez sur le site académique www.ac-nantes.fr (Rubrique « Orientation et insertion / Préparer l'après bac ») des informations sur les licences, BUT, BTS, CPGE, grandes écoles, alternance, etc.
3. **Une séquence pédagogique** (créée en partenariat avec l'ONISEP) à destination des élèves de terminales pour les aider à préparer leur projet d'orientation avec Parcoursup : ANNEXE 3

Vous pouvez retrouver les versions modifiables de ces documents sur l'intranet du site académique : ETNA > Ressources métier > Orientation > Accès vers l'enseignement supérieur > documents et ressources liaison lycée-enseignement supérieur)



En Terminale, les élèves doivent formuler leurs demandes de poursuite d'études vers l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur sur www.parcoursup.fr. La saisie des vœux s'effectuera cette année entre le **18 janvier et le 8 mars 2023**. Afin de mieux préparer les élèves à la constitution de leur dossier sur Parcoursup, vous pouvez leur présenter ce portail dès la classe de première pour les familiariser à cette plateforme.

◆ Site de simulation

Vous pouvez également accompagner vos élèves sur la procédure PARCOURSUP en créant un dossier fictif sur le site TEST : <https://simulation.parcoursup.fr/> (Interface 2022)

Vous pouvez ainsi les aider à s'approprier l'ergonomie de la plateforme en leur présentant les écrans qu'ils auront à renseigner pour constituer leur dossier et candidater dans des formations de l'enseignement supérieur.

◆ Services numériques d'aide à l'orientation

(https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=services_numeriques)

Parcoursup met à disposition des candidats les ressources proposées par les Régions ainsi que des services numériques d'aide à l'orientation (gratuits) pour les aider à affiner leur projet d'études supérieures.

◆ Fiches formation et rapports publics d'examen des vœux

Le site d'information comportant l'offre de formation 2023 sera accessible le **20 décembre 2022**.

Vous retrouvez sur ces fiches les **attendus nationaux** : connaissances et compétences nécessaires à un lycéen pour réussir dans le supérieur, les contenus, l'organisation des enseignements, les taux de réussite, les débouchés et capacités d'accueil. **En bas de page de chaque fiche**, les lycéens peuvent télécharger le rapport public d'examen des vœux de l'année antérieure (rubrique « rapport public d'examen des vœux 2022 »). Ce document regroupe l'ensemble des éléments précédemment cités (attendus nationaux, organisation des enseignements, critères d'examen des candidatures, etc.).

LES SITES WEB INCONTOURNABLES

L'ONISEP

Le site national de l'Onisep propose des ressources pour aider les équipes éducatives contenant :

onisep.fr/equipes-educatives#Accompagnement-a-l-orientation-Horaire-dedie

- Des ressources en autonomie pour les élèves : mon orientation je gère
- Des informations et des séquences pédagogiques à destination des équipes éducatives

Des ressources sont également disponibles sur le site régional :

<https://www.ac-nantes.fr/delegation-regionale-de-l-onisep-121637>



TERMINALES 2022-2023

A partir de la mi-novembre 2022, le site terminales2022-2023.fr propose de découvrir :

- les attendus et perspectives d'insertion des différentes filières pour préparer progressivement les choix.
- le panorama des filières avec des taux de réussite selon le Bac et des informations sur les poursuites d'études les plus adaptées à chaque profil, des témoignages sur les métiers et les parcours jusqu'à l'insertion professionnelle.
- des "Mooc" (cours en ligne gratuits et ouverts à tous) proposés par les établissements d'enseignement supérieur pour comprendre le contenu des formations et les compétences attendues pour les suivre.
- un focus sur les filières en tension et sur les filières d'avenir.



LA RÉGION

La Région des Pays de La Loire vous propose un guide numérique pour éclairer les choix, avec des ressources adaptées aux différents besoins des lycéens (choisirmonmetier-paysdelaloire.fr).

Les élèves pourront explorer les formations qui leur correspondent, communiquer avec des étudiants, trouver les bons interlocuteurs et découvrir les démarches à suivre.



MON PARCOURS HANDICAP

Il s'agit d'une plateforme d'information, d'orientation et de services pour les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants. Cette plateforme propose notamment une rubrique dédiée à [l'enseignement supérieur](#) (outils aide à l'orientation, informations sur les démarches, les aides et compensation, la vie étudiante, etc.)



INSPIRE

En partenariat avec l'éducation nationale et l'ONISEP.

le site INSPIRE (www.inspire-orientation.org) est une plateforme qui propose de mettre en relation les lycéens avec des étudiants éclairés pour avoir un retour d'expérience sur les formations qu'ils envisagent de suivre.



ÉTINCEL

Ce site (reseau-canope.fr/etincel/) propose des ressources numériques et des scénarios pédagogiques basés sur des situations professionnelles réelles, l'objectif étant de :

- lutter contre les stéréotypes,
- valoriser les métiers industriels,
- construire une orientation positive,
- favoriser l'émergence d'une culture technique et industrielle pour tous les élèves et en particulier pour les filles.



BRIC

BRIC est une application numérique, développée par l'université de Nantes. Son but : aider les lycéens à appréhender à partir de leur centre d'intérêt la diversité des formations des **universités de Nantes, Angers, Le Mans** (Licences et B.U.T.).

BRIC est un outil destiné aux enseignants de lycée général et technologique.

Accessibilité : l'application est accessible à partir de la vue E-lyco, menu « Services externes ». Pour toute information, s'adresser au chef d'établissement.



L'ALTERNANCE

Le portail de l'Alternance (alternance.emploi.gouv.fr) offre une information complète sur le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation et permet d'accéder à des services : simulateur de calcul de rémunération et recherche de formations en alternance.



EUROGUIDANCE

Ce site (euroguidance-france.org/) est une plateforme pour se renseigner sur les études en Europe, les stages et les programmes européens.



BOURSES ET LOGEMENT ETUDIANT

Toutes les informations sur les bourses de l'enseignement supérieur sont sur www.messervices.etudiant.gouv.fr : les élèves peuvent faire leur demande de bourse et de logement étudiant en constituant leur Dossier Social Étudiant (D.S.E.) entre la fin janvier (date d'ouverture de la plateforme Parcoursup) et la mi mai pour la rentrée suivante.



Cadre de l'entretien personnalisé d'orientation au lycée

Dans le cadre du PARCOURS AVENIR les lycéens doivent pouvoir bénéficier d'un entretien personnalisé. Les textes en vigueur prévoient deux entretiens d'orientation menés par un professeur principal (et/ou la/le psychologue de l'éducation nationale) : un en classe de 1^{re} et un second en classe de Terminale.

En première, l'objectif est d'accompagner le lycéen dans son projet d'orientation en le sensibilisant à la recherche d'information et à la préparation des choix d'orientation de la classe de terminale.

En terminale, les objectifs sont d'aider le lycéen à finaliser ses vœux de poursuites d'études sur le portail Parcoursup et de préparer le conseil de classe à formuler des avis sur ses projets.

CLASSE DE PREMIERE : exemples de questions

Pour aider l'élève à s'auto-évaluer

Quelles sont :

- ses matières scolaires préférées
- les matières où il/elle réussit le mieux
- les matières pour lesquelles il/elle éprouve le plus de difficultés
- ses engagements associatifs, sportifs ou culturels en dehors du lycée. Ce qui lui plaît le plus dans ces engagements
- Est-il/elle plutôt attiré-e par les aspects théoriques ? pratiques ? Demandez des exemples.

Sur son **organisation et méthodes de travail** (demandez des exemples pour chaque point) :

- Est-il/elle très autonome ? Assez autonome ? Pas vraiment autonome ?
- A-t-il/elle plutôt des facilités de mémorisation ? Des difficultés ? Comment arrive-t-il/elle mieux à mémoriser ?
- A-t-il/elle un rythme de travail soutenu ? Régulier ? Irrégulier ?
- Prend-il/elle de l'avance dans son travail ?

Pour aider l'élève à réfléchir à son projet post-bac

- Quel type de formations post-bac connaît-il/elle ?
- Quel type de formation post bac lui paraît le plus adapté pour son profil ? Pour quelles raisons ?
- Quelles sont ses idées d'études après le bac ?

Il/elle envisage :

- des études « courtes » (2 ou 3 ans)
- des études « longues » (5 ou 8 ans)
- Quelles sont ses idées actuelles de métiers ou de secteur professionnel ?
- Qu'est-ce qui lui plaît dans ces métiers/secteurs professionnels ?

Pour l'aider à identifier les démarches et lieux ressources

Demandez lui de lister les démarches effectuées depuis le début de l'année scolaire :

- Rdv Psy E.N., C.I.O.
- Recherche WEB, C.D.I. (onisep.fr, secondes-premieres2021-2022)
- Portes-ouvertes
- Visite de salons, forums sur les études, les formations ou les métiers
- Autres démarches, précisez lesquelles :

Qu'est-ce que ces démarches lui ont apporté sur la connaissance de lui/elle-même ? (personnalité, intérêts, etc.)

Ces démarches l'ont-il/elle aidé-e à avoir une idée d'études supérieures, de métiers ou d'un secteur professionnel vers lequel il/elle souhaite s'orienter ?

Si oui, lequel (ou lesquels) ?

Si non, pourquoi ? Que pense-t-il/elle pouvoir mettre en œuvre pour s'y aider ?

Pour aider l'élève à réfléchir à son projet

- Vers quelles études post-baccalauréat souhaite-t-il/elle s'orienter? Faites préciser le(s) type(s) de formation(s) envisagée(s) et la spécialité (exemple : BTS communication, BUT Génie Civil, L1 Droit, CPGE MPSI, école des beaux-arts, IFSI ...).
- Y a-t-il un type d'études qu'il/elle ne veut absolument pas entreprendre ? Si oui, lequel et pourquoi ?
- Demandez-lui d'analyser ses résultats scolaires en fonction de son projet de formation : ses atouts / ses faiblesses
- Les études envisagées le sont-elles en fonction d'un projet de métier ? **Si oui**, quel est ce métier ?
- Son projet de formation/métier a-t-il évolué depuis l'an dernier ? **Si oui**, pourquoi ?
- Sait-il/elle que les universités et les IUT de l'académie de Nantes proposent des journées d'immersion et en quoi cela consiste ?
- A-t-il/elle prévu d'aller sur des forums, salons, portes ouvertes ? Si oui lesquels ?

Pour l'aider à se préparer pour son dossier Parcoursup

- Connait-il/elle la procédure PARCOURSUP ? Si oui, a-t-il/elle créé son dossier dans PARCOURSUP ?
- Sait-il/elle comment rédiger le projet de formation motivé demandé pour chaque vœu formulé sur Parcoursup ?
- Sait-il/elle comment renseigner la partie « activités et centres d'intérêt » sur Parcoursup ?
- Connait-il/elle les dates limites pour faire son dossier sur PARCOURSUP ?
- Connait-il/elle les conditions d'éligibilité du dispositif suivant facilitant l'accès à l'enseignement supérieur ? : l'aide à la mobilité pour les boursiers
- Sait-il/elle qu'il y a des places prioritaires dans les BTS pour les bacs professionnels et des places prioritaires dans les BUT pour les bacs technologiques?

Ressources numériques

Les fiches pratiques Onisep destinées aux professeurs et aux élèves sur Eduscol :
eduscol.education.fr/2236/parcoursup-l-orientation-du-lycee-vers-l-enseignement-superieur

Fiches professeur

- ⇒ L'entretien personnalisé d'orientation
- ⇒ L'élève de terminale n'a pas de projet concret
- ⇒ Aider l'élève à rédiger son argumentaire de motivation
- ⇒ Aider l'élève à rédiger la rubrique activités et centres d'intérêt
- ⇒ Accompagner les élèves ayant reçu des réponses négatives à tous leurs vœux et préparer la phase complémentaire

Fiches élève

- ⇒ Préparer son entretien personnalisé d'orientation
- ⇒ Questionnaire - je fais le point
- ⇒ Faire le point sur mon projet après réception des réponses des formations dans Parcoursup
- ⇒ Rédiger son projet de formation motivé

Des sites utiles pour les élèves :

[onisep.fr](https://www.onisep.fr)

[secondes-premieres2021-2022.fr](https://www.secondes-premieres2021-2022.fr) et [terminales2021-2022.fr](https://www.terminales2021-2022.fr) (mise à jour d'ici le mois de novembre)

[choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/](https://www.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/)

FICHE D'ACCOMPAGNEMENT A L'ORIENTATION EN CLASSE DE TERMINALE

Etablissement :

Nom de l'élève :

Ville :

Prénom de l'élève :

Classe :

Nom du professeur principal :

Cette fiche vise à recueillir vos intentions d'orientation avant le premier conseil de classe de l'année. Lors de ce conseil de classe, l'équipe éducative examinera votre projet de poursuite d'études afin de vous donner les conseils et recommandations utiles pour éclairer les choix définitifs que vous ferez plus tard au mois de mars. N'hésitez pas à solliciter l'avis du professeur principal, du psychologue de l'éducation nationale ou tout autre membre de l'équipe éducative, si vous l'estimez nécessaire.



⁽¹⁾ avis du chef d'établissement et de l'équipe enseignante sur chaque vœu

⁽²⁾ Par les établissements d'accueil

Votre profil – état de votre réflexion

Vos matières scolaires préférées :

.....

Vos points forts / faibles, scolaires et extra-scolaires :

.....

Vos centres d'intérêt / vos activités en dehors du lycée :

.....

Comment imaginez-vous votre vie professionnelle dans dix ans ?.....

.....

Dans combien de temps pensez-vous intégrer le monde du travail ?

- Après une poursuite d'études
 en moins de 3 ans
 entre 3 et 5 ans
 au-delà de 5 ans
 Dès l'obtention du baccalauréat

Exposez votre projet d'études

.....

Du 18 janvier au 8 mars 2023, chaque lycéen doit s'inscrire sur **www.parcoursup.fr** et formuler tous ses vœux de poursuite d'études post-bac. Avant la date limite de saisie des vœux, vous devez réfléchir à vos choix en tenant compte : des conseils qui vous ont été donnés / de vos préférences / du contenu des formations envisagées et de leurs débouchés.

1^{er} TRIMESTRE / SEMESTRE

Projet d'orientation post-bac

■ **Vers quelles études post-baccalauréat souhaitez-vous vous orienter?**

Vous cochez le(s) type(s) de formation(s) envisagée(s) et vous précisez le domaine, la spécialité (exemple : BTS communication, BUT Mesures physiques, L1 Droit, CPGE MPSI, ...)

Etudes envisagées	Spécialité / Voie / Mention
<input type="checkbox"/> B.T.S.	
<input type="checkbox"/> B.U.T.	
<input type="checkbox"/> Licence 1	
<input type="checkbox"/> C.P.G.E.	
<input type="checkbox"/> Ecoles spécialisées	
<input type="checkbox"/> Autre formation, précisez laquelle	

Si vous n'envisagez pas une inscription dans l'enseignement supérieur l'année prochaine, précisez vos intentions

- Insertion professionnelle
 Expérience à l'étranger
 Autre(s) précisez,
 Service civique

Envisagez-vous de préparer une formation en alternance ? (apprentissage)

oui non

Si oui, avez-vous commencé vos recherches d'employeur ?

oui non

CONSEILS DONNÉS PAR L'EQUIPE EDUCATIVE :

Pris connaissance le : ___/___/20__

Signature de l'élève majeur ou des parents :

SEQUENCE PEDAGOGIQUE TERMINALE : PREPARER MON PROJET D'ORIENTATION AVEC PARCOURSUP

(Durée totale de la séquence 2h30)

ETAPE 1 – DEFINIR VOTRE PROJET

(Durée : 1 heure - Cette étape peut être faite en classe ou en travail préparatoire par l'élève seul.e à la maison)

◆ QUIZ

Rendez-vous sur le site : <https://www.onisep.fr/>,

- sélectionnez la rubrique « **METIER** », puis
« **Des métiers selon mes goûts** »
- faites le quiz



◆ SECTEURS PROFESSIONNELS ET METIERS

Parmi les résultats, notez les secteurs et métiers qui vous intéressent

Secteurs Professionnels	Métiers correspondants
-	- - -
-	- - -

◆ FORMATIONS

A l'aide de l'étape 1, onglet « Rechercher un métiers » du site <http://www.terminales2022-2023.fr/> (mise à jour à partir de la mi-novembre 2022 : <http://www.terminales2022-2032.fr/>) repérez et notez les formations qui mènent aux métiers indiqués précédemment :



FOLIOS : Vous pouvez reporter ces informations dans votre espace Folios (<https://folios.onisep.fr/>) si cette application est utilisée dans votre établissement.

ETAPE 2 – PARCOURSUP : RECHERCHER DES FORMATIONS A L'AIDE DE LA CARTE INTERACTIVE

(Durée : 30 minutes - Cette étape peut être réalisée en classe ou par l'élève seul.e)

♦ COMMENT CHERCHER UNE FORMATION

Entrenez-vous à chercher des formations qui vous intéressent sur la carte interactive Allez sur <https://parcoursup.fr/> et cliquez sur la rubrique « Rechercher une formation », puis sur la page « suivante » appuyez sur le bouton « Rechercher une formation »

1. Vous pouvez utiliser la recherche par mot clé.
2. Vous pouvez également faire une recherche avec les différents filtres situés sur le côté gauche de l'écran (« type d'établissement », « apprentissage », « type de formation »...)
Attention, pensez à décocher les filtres lorsque vous faites une nouvelle recherche.
NB : il est possible de combiner la recherche par filtre avec les mots clés.
3. Vous pouvez affiner les résultats de recherche en zoomant sur la carte pour afficher les formations dans une zone précise.

♦ LES FORMATIONS QUI M'INTERESSENT

Remplissez le tableau suivant pour chaque formation que vous avez retenue

Intitulé de la formation	Places disponibles en 2022	% de candidats admis en 2022 dans mon groupe de bac	Formations similaires qui peuvent m'intéresser

ETAPE 3 – PARCOURSUP : CONSULTER ET ANALYSER UNE FICHE FORMATION

(Durée : 1 heure - Cette étape est à réaliser de préférence en classe)

Sélectionnez l'une des fiches formation retenues dans l'étape 2 ou une autre de votre choix, puis identifiez et notez :

1. L'entrée en formation est-elle sélective ? oui non
Si oui, est-ce qu'il y a des épreuves, des entretiens ?
2. Quelles sont les dates des journées portes ouvertes et/ou journées d'immersion ?
.....
3. Quelles sont les connaissances et compétences attendues ?
.....
.....
4. La formation a-t-elle un coût financier ? oui non
Si oui, quel est-il ?
5. Rubrique « Information aux lycéens » : Y a-t-il des bacs et/ou spécialités conseillés pour réussir ?
.....
.....
6. Quels sont les critères pris en compte pour l'examen du dossier ?
.....
.....

Ce qui me plaît LE PLUS	Ce qui me plaît LE MOINS
+	-

Vous pouvez prendre en compte ces informations pour votre réflexion ainsi que pour la rédaction de votre « **projet de formation motivé** » et la rubrique « **Activités et Centres d'Intérêts** »

Vous êtes maintenant prêt.e pour faire vos vœux sur Parcoursup !



RESSOURCES POUR VOUS ACCOMPAGNER SUR PARCOURSUP

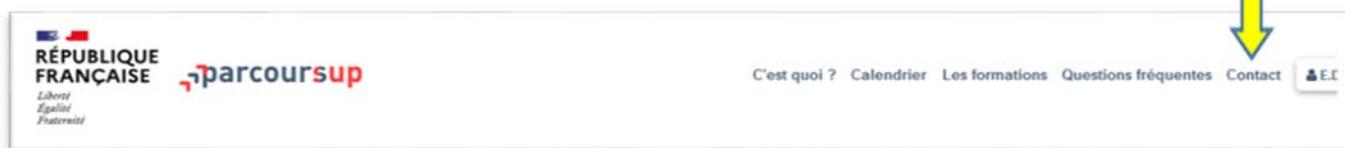
1. Consultez la « **F.A.Q** » (Foire aux questions) sur le site Parcoursup. Elle vous permet d'obtenir des informations détaillées sur la procédure d'admission. **Elle est enrichie régulièrement au fil des étapes.**



La FAQ regroupe les principales questions que vous pouvez vous poser.

Elle vous permet de poser toutes vos questions concernant votre dossier. Un référent en service académique vous apportera une réponse

2. Utilisez la rubrique « **contact** » de Parcoursup en étant connecté à votre dossier



3. Participez aux « **Live Parcoursup** » : différentes sessions sont proposées pendant lesquelles des experts répondent à vos questions pour vous aider à préparer votre projet d'orientation et formuler vos vœux. A savoir : les modalités et les liens d'accès aux tchats seront précisés sur la page dédiée sur le site Parcoursup au fur et mesure de la programmation



4. Consultez les « **tutoriels vidéos** » sur Parcoursup pour vous aider tout au long de la procédure.
5. Consultez les « **réseaux sociaux** » :

Twitter  : https://twitter.com/parcoursup_info

Facebook  : <https://www.facebook.com/ParcoursupInfo>

Youtube  : https://www.youtube.com/playlist?list=PLsu-90V5TnBc_d6IYPV8z1O9DpnTRk5rr

Instagram  : <https://instagram.com/parcoursupinfo>